

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Juillet 2024 • Numéro 27

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les grandes vacances estivales sont arrivées. Certes jusqu'à présent, la météo ne laisse pas présager de beaux jours ensoleillés, mais restons optimistes. Et, quoiqu'il en soit, l'été sera beau, chaud et riche en manifestations de Trie-Château à Villers-sur-Trie.

Vous trouverez dans ce numéro, outre les rubriques habituelles, l'avancement des travaux de la maison de santé et la loi APER.

Les festivités de cet été prévoient la fête communale avec son magnifique feu d'artifice le samedi 6 juillet et le 7 juillet, l'anniversaire des 30 ans de Fiat Auto Loisirs, géré par un Trie-châtelain de naissance avec une grande manifestation dans le parc Maurice Froment. Passez un bel été et prenez soin de vous.

MISE AU POINT

Le 10 janvier 2024 j'ai reçu mon adjointe à l'Évènementiel pour l'informer qu'elle était déchue de l'ensemble de ses délégations d'adjointe aux motifs d'une mésentente générale avec des membres de l'équipe municipale, du secrétariat de mairie et certaines associations, entraînant ainsi une mauvaise gestion de la Commission de l'Évènementiel dont elle avait la charge.

J'ai donc soumis ma décision au vote du conseil municipal qui l'a approuvée par une majorité des membres présents. La fonction d'adjointe à l'Évènementiel lui a donc été retirée. Lors de ce même conseil une nouvelle adjointe à l'Évènementiel a été élue.

chaleureusement

Laurent DESMELIAS



Rassemblement de FIAT 500 dans le parc de Trie-Château

SOMMAIRE Bien vivre à Trie-Château **2** | Agenda **3** | Évènementiel **3-4-5** | Office de la Culture **6-7-8** | Travaux **8** | Loi APER **8**

BACHELIÈRES ET BACHELIERS,

Comme chaque année depuis notre élection, M. le Maire et la Commission scolaire de Trie-Château ont à cœur de vous récompenser sous la forme d'un bon d'achat multi-enseignes.

Pour en bénéficier vous devez venir vous inscrire à l'accueil de la Mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'obtention du Baccalauréat.

Les inscriptions seront ouvertes du 15 Juillet 2024 au 30 Novembre 2024.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera plus prise en compte.

1



Bien vivre à Trie-Château

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h et 30 km/h sur certains axes.

Stationnement : afin de sécuriser la circulation des piétons, il est demandé aux riverains de ne pas stationner sur les trottoirs et d'utiliser les parkings mis à leur disposition.

FEUX

Il est interdit de brûler les déchets végétaux et autres provenances. Déchèterie et compostage permettent de venir à bout en grande partie de ces déchets.

HAIES

Les haies ne doivent pas dépasser la limite de propriété, ni une hauteur maximum autorisée qui est de 2 m si la haie est plantée à 50 cm de la mitoyenneté.

En cas de risque pour la sécurité routière et des administrés, la mairie peut faire effectuer les travaux d'égoutage aux frais du propriétaire.

JARDINAGE

L'emploi des engins de jardinage à moteur thermique est autorisé du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Pour le bien de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces quelques règles de civisme.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Pour la sécurité de tous, un élagage des arbres a été effectué dans le parc Maurice Froment dont plusieurs branches menaçaient de tomber sur les promeneurs. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Gosteaux/Clabeau de Cuigy en Bray.

Les agents techniques municipaux ont eux élagué les tilleuls de l'avenue de la gare SNCF.

CCAS

- Le CCAS de Trie-Château aide les personnes âgées de plus de 65 ans ayant des revenus modérés par une distribution de bons d'achats pour subvenir à leurs besoins.

Pour en bénéficier, leur revenu fiscal ne devra pas dépasser 15 600€ annuel pour une personne seule, et 25 200€ annuel pour un couple.

Contactez l'accueil de la mairie pour prendre un rendez-vous avec un membre du CCAS.

Le jour du rendez-vous n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de votre dernière déclaration d'impôts.

- Le CCAS propose de nouveau des tickets de piscine aux collégiens et lycéens, âgés de 11 à 17 ans, et résidant dans la commune. Les tickets seront disponibles à la bibliothèque, aux heures d'ouverture, à partir du 06 juillet 2024.

NOUVEAUX COMMERCES

Deux nouvelles enseignes se sont installées à Trie-Château, ECOMIAM (magasin de surgelés 100% produits Français) dans la zone de la Croix St Jacques, et les Chocolats de Neuville dans la galerie marchande du centre commercial Leclerc.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Evènementiel



Trie-château une commune où il fait bon vivre, une commune où l'on partage de bon moment seul, entre amis ou en famille, une commune que nous aimons...

L'ANNÉE DES FESTIVITÉS !

Le cdf a pris l'énergie nécessaire pour vous faire vivre jusqu'à la fin d'année des moments conviviaux et **festifs**.

Entre janvier et juillet on vous a proposé trois rdv four à pain ①, le salon du bien-être et un loto ②, qui furent de véritables succès.

Et deux guinguettes en partenariat avec les LBTC club de pétanque de Trie-Château.

Agenda

AOÛT

31 Convoi de la libération du Vexin

SEPTEMBRE

07 Fête des associations (Forum des Associations)

15/25 Exposition culturelle

21-22 Cyclo Mobers

OCTOBRE

13 Brocante

26 Halloween

NOVEMBRE

02 Soirée Jazz

18 Soirée Cabaret

23 Concert de la Libération (SDF)

DÉCEMBRE

7-8 Marché de Noël

Dès la rentrée, il va vous être proposé :

• **CYCLO MOBERS** tour LE SAMEDI 21 ET LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

• **BROCANTE** LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

• **HALLOWEEN** LE SAMEDI 26 OCTOBRE 2024

• **SOIRÉE CABARET** LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2024

• **MARCHE DE NOËL** LE SAMEDI 7 ET LE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024





NOS SPONSORS ET PARTENAIRES

Un grand Merci à nos sponsors et partenaires qui nous font confiance et contribuent par leur générosité à ce que nos fêtes se réalisent et réussissent. Nous sommes heureux d'avoir renouvelé notre partenariat avec l'écurie des Groux qui cette année étoffe leur offre au public. Ils seront présents lors de certaines de nos animations.

C'est avec un grand plaisir que cette année nous ajoutons à cette liste le garage Auto-loisirs.

Auto-loisirs à 30 ans et a débuté son activité à Trie-Château. Alors retour aux sources pour créer un événement exceptionnel dans notre si joli parc Maurice Froment.

Le dimanche 7 juillet, une concentration de Fiat 500 de toutes années et autres voitures anciennes a eu lieu dans le parc de Trie-Château.

Nous en avons profité pour remettre les clés de la FIAT 500 hybride gagnée lors de la Tombola dont le tirage au sort avait eu lieu la veille au soir.

L'heureux gagnant, ① M. TIERCE Stéphane a pu s'installer à bord en compagnie de sa famille.

Nous tenons à remercier le garage Auto Loisirs qui a été le socle de cet événement, un des plus importants jamais organisé sur notre commune.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Lors de la séance du Conseil municipal du 16 janvier, l'équipe majoritaire a reconnu avoir été surprise par l'annonce de la fermeture de la boulangerie. Etonnant, lorsque l'on sait qu'il existe une commission « relations entreprises et commerces » composée de huit membres dont le maire et deux adjoints. Il est vrai que cette commission ne s'est jamais réunie. Incompétence ? Indifférence ? Le plus surprenant, est que ces mêmes membres, lors de cette réunion, ont retiré les délégations d'un adjoint pour manque d'assiduité en mairie. On en sourit pour ne pas avoir à en pleurer.

Lors de la séance du Conseil municipal du 16 janvier les membres de l'équipe majoritaire ont retiré les délégations d'un adjoint pour manque d'assiduité en mairie. Nous savons que la commission relations entreprises et commerces n'a jamais été convoquée, la commission affaires scolaires et périscolaires est obsolète depuis l'adhésion au SIVOM de l'Aunette, celle du P.L.U. ne se réunit pas depuis de très très longs mois. La commission communication travaille de manière aléatoire. L'espace manque pour continuer l'énumération, mais au vu des griefs, c'est bien à l'équipe entière qu'il faut retirer les délégations.

Cet article est écrit pour être édité en juillet. En effet, selon le calendrier de la commission communication, les Brèves devraient être bimestrielles mais force est de constater que la définition de ce terme est variable pour les membres de ladite commission. Un article envoyé en mars est toujours en attente de parution. Ce fonctionnement erratique se retrouve pour l'ensemble des commissions et est à l'image de l'activité des élus de l'équipe majoritaire, dont une partie ne daigne même plus assister aux séances du Conseil municipal.



2



LE P'TIT ARTICLE

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat prend de nombreuses formes et est présent à tous les niveaux de la société. Il peut s'exprimer par un don de soi, de son temps, de ses compétences et de son énergie à la société.

Il y a une dimension relationnelle forte dans le bénévolat. Les bénévoles disent souvent qu'ils reçoivent plus qu'ils ne donnent.

Le bénévolat reflète nos valeurs et génère de la valeur pour les organismes, les quartiers, les entreprises, la société et les bénévoles eux-mêmes.

La détermination de l'impact du bénévolat est complexe et multidimensionnelle. Il est important de mesurer la valeur de l'engagement bénévole dans un contexte de rentabilité sociale qui englobe des mesures quantitatives et qualitatives.

Le bénévolat offre une opportunité précieuse d'acquérir diverses compétences. Voici quelques-unes que vous pouvez développer en tant que bénévole :

1. **Esprit d'équipe** : Travailler avec d'autres bénévoles et collaborer pour atteindre des objectifs communs.
2. **Autonomie** : Prendre des initiatives et gérer des tâches de manière indépendante.
3. **Initiative** : Proposer des idées et solutions pour améliorer les projets bénévoles.
4. **Sens de l'organisation** : Planifier et coordonner des activités, des événements ou des campagnes.
5. **Rigueur et respect des règles** : Suivre des procédures et respecter les engagements.
6. **Sens des responsabilités** : Assumer des rôles et des obligations envers l'organisation bénévole.
7. **Détermination** : Persévérer face aux défis et aux obstacles.
8. **Qualités relationnelles** : Communiquer efficacement avec les autres bénévoles, les participants et les bénéficiaires.

9. Compétences en communication :

Transmettre des informations claires et persuasives.

10. Qualités humaines : Faire preuve d'empathie, de générosité et de solidarité.

Ces compétences sont valorisées par les employeurs et peuvent enrichir votre CV. Le bénévolat est une excellente façon de grandir personnellement tout en contribuant à la société.

IMPACT POSITIF DU BÉNÉVOLAT :

Soutien aux personnes vulnérables ②

Les bénévoles offrent une aide précieuse aux personnes âgées, handicapées, isolées ou en difficulté. Leur engagement permet de rompre l'isolement de ces personnes et d'améliorer leur quotidien. Par exemple, en visitant régulièrement des personnes âgées, les bénévoles peuvent leur apporter du réconfort et une présence humaine, ce qui est essentiel pour leur bien-être émotionnel.

Le bénévolat contribue également à la promotion de l'éducation et de la culture, à la protection de l'environnement, et au développement de la solidarité internationale. Il renforce les liens sociaux et développe des projets qui améliorent la qualité de vie des personnes concernées.

Chaque année le CDF crée des instants de souvenir à la maison de retraite de Trie-Château, où nous allons à la rencontre de nos aînés. Nous leur proposons un spectacle à chaque rencontre. La bienveillance est représentative de nos valeurs.

Si vous avez envie d'écrire l'histoire des festivités de Trie-Château n'hésitez pas prendre contact.



Le lutin trie chatelain

Nous rappelons que les articles émanant des associations et de l'opposition sont sous leur seule responsabilité quant à leur contenu et à leur rédaction.

La Commission Communication



1



2

3



L'agenda de l'Office de la Culture

L'EXPOSITION ÉPHÉMÈRE 20/21 avril 2024

Ce fut une surprise bien agréable pour l'équipe de l'OCTC de voir défiler tant de Trie-Châtélains à la salle des fêtes, venus en famille voir l'exposition intitulée Trie-Château d'hier et d'aujourd'hui.

Les Aînés et ainsi que beaucoup de jeunes de notre commune sont venus déambuler autour de plusieurs centaines de cartes postales de la collection d'un ancien Trie-châtelain M. Gilbert Cizeau, parti en retraite en Vendée. C'était amusant d'entendre les tout petits, le doigt pointé sur une vieille carte postale s'exclamer «c'est ma maison». Nombreux se sont assis pour regarder la poignante vidéo prêtée par M. Pigeard qui montre une grue abattant la grande cheminée de l'une des dernières usines de l'actuel emplacement de la zone commerciale dans les années 60 : la fin d'une époque. M. Pigeard a également prêté une saisissante série de photos où l'on pouvait voir simultanément des vues du même lieu vingt ans auparavant et de nos jours.

Dans les archives du 'Fond Germand', nous avons déniché une reproduction faite par Jacques Germand du château médiéval de Henri II d'Orléans, Duc de Longueville et de sa femme, dame de Trye, la duchesse Anne-Geneviève de Bourbon Condé, duchesse de Longueville.

Fort de nombreux nouveaux témoignages, de partage de souvenirs, d'innombrables questions, d'anciens documents gracieusement offerts par de généreux visiteurs comme M. Desruelle, maire honoraire de la commune, l'OCTC s'est promis de réitérer l'événement sitôt les travaux programmés de la salle des fêtes terminés.

Alors Trie-Châtélains, n'hésitez pas à nous faire don de vos trésors. Nous les mettrons en lumière et à la disposition de tous, plutôt que de les laisser s'empoussiérer dans les greniers.

HISTOIRE D'ÉMILIENNE, UNE TRIE-CHÂTELAINE

C'est à l'occasion de l'exposition Trie-château d'hier et d'aujourd'hui ' le 12 avril dernier que nous avons fait la connaissance de Mme Magalys Coelho à qui sa grand-mère Emilienne avait confié tous ses souvenirs.

Devant la richesse des documents et le foisonnement des souvenirs, nous avons voulu les partager avec vous.

Mme Emilienne Léonie Louise Legros, épouse Dupont, naît à Etrepagny le 23 décembre 1909.

Émilienne et Julien se rencontrent en 1924 date à laquelle la maman d'Emilienne achète le fond de commerce sis 71 rue Nationale (actuelle boulangerie Flétan), pour en faire une mercerie, bonneterie lingerie et parfumerie ①.

En 1926, c'est le père d'Emilienne (Gaston Legros), Clerc de notaire qui fait lui l'acquisition du logement au 63 rue Nationale (ancienne poste) pour y développer une activité de vente de pièces détachées de vélo. L'enseigne de la boutique : Articles inventions nouvelles Motos et Vélos.

Julien Dupont naît le 23 septembre 1906 à Abbeville. Ses parents vivent ensuite à Trie-la-Ville où ils sont garde-barrière. Le papa de Julien (Victor Alexandre Dupont) était cantonnier sur la voie ferrée de Trie-château. Le couple vivait dans



4

la maison où sa maman Marguerite (née Cosette) était garde-barrière, probablement gare de l'ouest.

Émilienne épouse M. Julien Dupont à Trie-Château le 23 juillet 1928 (2). Le couple prend domicile à l'emplacement actuel de la boulangerie Flétan, au 71 rue Nationale où leur enfant (Jean, Alexandre) voit le jour à la maison. Nous la voyons posant enceinte devant le magasin (3), puis avec son fils et son époux (4).

Émilienne habitera par la suite à Chaumont en Vexin, puis à Gisors mais c'est à Gournay en Bray qu'elle finira ses jours à 99 ans.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous sommes particulièrement fiers de vous confirmer le formidable dynamisme de notre bibliothèque municipale.

Le samedi 04 mai dernier, 15 des 19 bénévoles actifs étaient présents au 63 rue Nationale pour assister à la dernière réunion de travail du groupe. La bibliothèque assure désormais à plein temps sa vocation de lieu de vie. Elle a une permanence quotidienne, avec en point d'orgue le samedi matin comme temps de rendez-vous de tous les bénévoles; un cercle de lecture qui se réunit à peu près tous les 2 mois pour débattre d'un livre préalablement choisi; un cercle Cinéma nouvellement créé; un cercle de lecture des adolescents.

Forte du succès de la lecture à voix haute faite aux aînés de l'Ehpad, il a été décidé de renouveler l'expérience.



5



6



DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC :

- La création d'un cercle de lecture ados/ lycéens (5) qui a remporté un succès dès son premier rendez-vous, le 7 mars dernier, avec plus de 6 jeunes pour présenter et échanger autour de leur livre lu. Un goûter a clôturé cet après-midi en décidant de se retrouver pour le 2^{ème} cercle de lecture le 3 mai autour du thème « le fantastique » selon une liste de livres choisis. Encore un franc succès et la décision des jeunes de se retrouver.

Le 3^{ème} rendez-vous est donc fixé pour **le 6 juillet à 16h30** autour du livre «**All your perfects**» de Colleen Hoover.

Nous remercions les 3 organisateurs à l'initiative de ce cercle de lecture ados/lycéens, ouvert à tous : **Loane et Lohann** qui effectuent leur SNU (Service National Universel) ainsi que **Maëline**.

- Le 1^{er} après-midi jeux pour les collégiens et lycéens encadrés par Hélène-Marie et Virginie : une belle réussite (6) ! Un superbe moment de partage entre les jeunes, une bonne ambiance, de la rigolade et un bon goûter !!!



	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI		14h00 - 18h00
MARDI		16h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	
JEUDI		15h00 - 17h30
VENDREDI		14h00 - 16h30
SAMEDI	10h00 - 12h00	
Jours d'ouverture lors des vacances scolaires : Lundi 14h - 16h et Samedi 10h - 12h		



●●● LA TROUPE DU FOUR A PAIN

présentera une comédie d'Eric Beauvillain CULBUTO les 18, 19, 25 et 26 octobre à 20h45 et les 20 et 27 octobre à 14h45 salle des Fêtes de TRIE CHÂTEAU ①.

Résumé de la pièce:

«Que tout semble merveilleux ! Monsieur et Madame prennent soin de la gentille tatie atteinte d'un début d'Alzheimer ... Ils hébergent leur merveilleuse fille ... Ils invitent aimablement le supérieur de monsieur à manger. En réalité, rien n'est ce qu'il semble être ! On oscille dans tous les sens à coups de vérités. Mais qu'est-ce qui se cache derrière leurs sourires forcés ? Pourquoi ? Où ? Comment ? ...**Et qui saura le mieux culbutter**»

Le prix des places est laissé à l'appréciation du spectateur, CHAPEAU A LA SORTIE.

Réservations au 06 79 03 15 59.

Loi APER

(ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES)

Vu la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et à travers son article 15 qui demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables, il nous a fallu mettre en place un calendrier ainsi qu' un portail cartographique permettant aux communes de définir ces différentes zones.

L'information à la population s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Une période de concertation publique qui s'étend du 13 mai au 15 juin.
- Une réunion publique s'est tenue le 24 mai à 20h.
- 2 permanences en mairie (à l'accueil) : les 1^{er} juin et 15 juin de 10h à 12h.
- et une distribution de flyers dans les boîtes à lettres des administrés

afin de débattre des différents types d'énergies renouvelables que l'on pourrait ou non installer sur le territoire communal.

Un retour sur les options choisies sera indiqué dans une prochaine brève.



CHEZ ROBINS ②

Chez Robins gîtes à Trie-Château fête ses 10 ans cet été, ayant hébergé plus de 5 000 visiteurs dans notre village.

Passionné par tout ce qui est toujours beau et utile, Sam et Danielle Robins installent une nouvelle activité sur le site : une brocante dans un cadre bucolique, donnant sur le jardin au 48 Rue Nationale.

Vente de petits meubles, art de la table, articles de décoration et de collection vintage, pour maison et jardin, vide dressing.

Visite sur rendez-vous.

MME NOÉMIE DAUM

Une nouvelle activité ponctuelle, au four à pain. Le voyage sonore (Sonothérapie, bains sonores, relaxation, bien-être). Prochaine séance le 15 juin. N'hésitez pas à contacter Noémie au 06 88 02 86 47, le voyage sonore vaut le détour.

Travaux

Salle des mariages

L'élévateur qui dessert la salle des mariages et la salle piano est dorénavant en service.

Pôle Santé

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne bibliothèque en maison de santé avancent selon le planning établi dont l'ouverture est prévue courant septembre.

Salle des loisirs

Le permis de construire ayant été accordé et purgé de recours, les travaux de rénovation de cette magnifique salle (faisant partie du patrimoine historique communal) vont débiter courant de l'été.

Ont participé à ce numéro: Laurent Desmeliers, Denis Jouette, Geoffrey Leleu, Juliette Messié, Magali Bouly & Kamiloo.